Bonsoir

J’ai fait un rêve… comme vous pourrez le lire … !

Bonne lecture

Les espèces végétales invasives 🌾

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | |  |      |  | | --- | | https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/7a6fd4ea-5e85-4d96-b7a3-f25e1ea69c15.png [Si vous ne visualisez pas correctement ce mail, cliquez ici.](https://us9.campaign-archive.com/?e=&u=81c7aa2e21eef39a91bff5827&id=245a2fbc09) | | | | | |  | | --- | |  | | | |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | |  | | | |  | | --- | |  | | | | |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | | Chers déconfinés,    Près d'une semaine après à la sortie du confinement, nous espérons que votre reprise avec le quotidien, ne vous aura pas été trop compliqué. Le retour à la normale n'étant pas tout à fait d'actualité, nous poursuivons, en collaboration avec Jean-Christophe Guéguen, l'édition "Astuces pour jardinier confiné" afin de vous accompagner durant cette transition. | |      |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | | https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/c58f88a5-a364-4e9c-8558-1db50048158d.png | |      |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | | COVID 19 et déconfinement  « Le Covid 19 est le meilleur cadeau que l'Homme ait fait à la nature depuis longtemps » Rémi Luglia, Président le l’Association pour l’histoire de la protection de la nature et de l’environnement (AHPNE).  Faisons un rêve…encore masqué !   Si le confinement a représenté une période de souffrance pour les êtres humains, les autres espèces tant animales que végétales, s'en sont réjouies. On ne peut qu’espérer que cette période test fût l’occasion de se recentrer sur soi-même et de réfléchir aux objectifs et aux valeurs qui pourront nous faire évoluer dans un futur proche.   Faisons un rêve : alors que, durant tout le confinement, les médias nous ont abrutis de publicités vantant des véhicules de toutes marques (même si notre espèce ne se nourrit pas de voiture… !), on pourrait imaginer que de grands groupes comme Airbus, Thales, Renault ou Peugeot, réfléchissent à fabriquer autre chose que des voitures, des armements ou des avions. On pourrait aussi bien imaginer qu’ils mettent leur technologie et leur savoir-faire au service de la fabrication de biens vraiment utiles à l’humanité, plutôt que d’enrichir leurs actionnaires. En moins de trois ans, on peut réorienter une telle machinerie autrement que dans la logique du « toujours plus », à condition bien sûr, d’en avoir la volonté. Imaginons notre société qui n’achèterait plus ses masques à la Chine, une nation qui doit d’ailleurs se réjouir de nous voir aujourd’hui incapables de manufacturer des produits aussi basiques et qui nécessitent un « pont aérien » bien polluant. On nous a éduqué a consommer comme de bons petits élèves, bien conditionnés : en décembre j’achète du foie gras, en avril j’achète un régime pour entrer dans mon maillot de bain pour les vacances d’été. Un virus, deux mois … notre société a montré qu’elle a la capacité de décroître pour financer son propre avenir, c’est un travail d’entraide. S’agit-il de décroissance ou de revenir simplement au stade d’avant la surconsommation ? Un mot qui dérangera certains esprits, même si nous avons appris à nous passer quelques temps des grandes plateformes de vente en ligne.   C’est dans cette idée, certes un peu autarcique, que nous allons ouvrir ce chapitre sur les espèces invasives. Vu d’un bureau ou d’un appartement bien aseptisé et déconnecté de la Nature, le sujet peut paraître futile…lisez-la suite, vous êtes tous concernés !   Les espèces végétales invasives « David contre Goliath »   Les espèces exotiques invasives sont reconnues comme la troisième cause de l’érosion de la biodiversité mondiale. Selon les dernières estimations de la Liste rouge de l’UICN (Cf. le saviez-vous), elles constituent une menace pour près d’un tiers des espèces terrestres menacées et sont impliquées dans la moitié des extinctions connues. Une espèce exotique invasive est une espèce végétale ou animale, introduite par l’Homme volontairement ou non et qui menace l’environnement et la biodiversité locale, là où elle s’est installée.   Les espèces exotiques invasives sont à l’origine d’impacts multiples affectant les espèces indigènes, le fonctionnement des écosystèmes et les biens et services qu’ils fournissent.  Ces espèces sont également à l’origine d’impacts négatifs importants pour de nombreuses activités économiques et pour la santé humaine.  La France n’échappe pas à ce phénomène. Les exemples d’invasions sont nombreux en métropole et en Outre-mer. Les espèces exotiques envahissantes se développent préférentiellement sur des milieux perturbés, et notamment des friches industrielles ou des chantiers. Les entreprises, au même titre que les particuliers ou les collectivités, sont donc concernées par cette problématique et doivent participer à l’effort de gestion.   Certaines plantes exotiques introduites en France se sont si bien adaptées à nos régions qu’elles se sont mises à éliminer la flore locale, faute de prédateur ou de parasite. Pour l’équilibre et la santé de son jardin, il faut veiller à ne jamais cultiver ces plantes qui ne demandent qu’à s’échapper pour aller s’installer dans le jardin voisin où se disperser dans le milieu environnant et en appauvrir la biodiversité. Une friche ou un jardin laissé à l’abandon peuvent contaminer le jardin le mieux entretenu… De plus certaines sont allergisantes, tandis que d’autres sont toxiques ou peuvent même vous infliger des blessures. Ces plantes invasives, considérées comme des « pestes végétales » commencent souvent à s’installer dans les milieux perturbés (friches, décombres, chantiers, bords de route…). Leur introduction peut-être accidentelle lorsque des graines voyagent avec des colis, des emballages, des camions, des bateaux, ou même des touristes.  Il peut aussi s’agir d’introduction volontaire à but ornemental comme l’herbe de la pampa, la renouée du japon ou le buddleia du Père David. Une espèce peut être considérée comme envahissante que dans une région bien précise. Ces plantes, qui ont pour la plupart une croissance rapide et vigoureuse réduisent la biodiversité et uniformisent les paysages. Les voies ferrées, les talus de bord de route, les autoroutes ou les zones portuaires sont autant de lieux où les invasives se multiplient et se répandent. Il faut toujours surveiller les transports de terre et les terrassements des nouvelles résidences. Un paradoxe de notre société : les plantes invasives créent de l’emploi dans les communes envahies, où il faut les éradiquer ! | |      |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | [https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/2635d907-77be-446b-b1ac-aada9d286b92.jpg](https://www.facebook.com/media/set/?set=a.675739372617007.1073741841.374124769445137&type=1&l=bdbaf9b4f2) |  |  | | --- | | Le geste à ne pas faire !   Ne jamais jeter vos résidus de fauche ou d’arrachage sur un terrain voisin, ce n’est pas pour rien que des déchèteries existent ! Pour les invasives, l’incinération reste la meilleur solution quand on peut la pratiquer.  Il ne faut pas confondre une espèce indigène envahissante comme l’ortie ou la ronce, avec une espèce exotique invasive comme l’arbre aux papillons. Nous allons passer à la loupe quelques espèces exotiques les plus fréquentes et des moyens simples pour les éviter ou de les éradiquer. | | |      |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | [https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/8f372795-8866-4dbf-83e9-e237bec15ce5.png](https://www.facebook.com/media/set/?set=a.675739372617007.1073741841.374124769445137&type=1&l=bdbaf9b4f2) |  |  | | --- | | Le Buddleia du Père David (Buddleja davidii) L’arbre aux papillons   Il est beau, il est facile à cultiver, il est très florifère, il est parfumé, il attire les papillons, et abeilles, pourtant, il est bien inscrit sur la liste des espèces invasives susceptibles de porter atteinte à la biodiversité. Nous parlons ici de l’arbre aux papillons encore appelé Le Buddleia du Père David. Originaire de Chine et introduit en France, en 1869, par un missionnaire, le père David, cette espèce rustique affectionne les lieux dégradés par l’Homme : les friches industrielles, les zones d’alluvions et peut même s’installer dans les fentes des murs ou sur les trottoirs. Longtemps planté sur les parkings de supermarchés et les bords d’autoroute car il nécessite peu d’entretien, il a pris ses libertés. Côté positif,  ses panicules mauves attirent les papillons pollinisateurs, côté négatif il n’a rien à offrir à leurs chenilles mais un seul spécimen peut produire 3 millions de graines ailées qui se dispersent au gré du vent. L’arbuste invasif chasse les autres espèces et ainsi contribue à la disparition des papillons qu’il nourrit. Dans tous les cas, et malgré leur qualité esthétique, il est préférable d’éviter de les planter au jardin. Privilégiez plutôt les variétés horticoles stériles comme Buddleia weyeriana, elles attirent également nos amis les papillons. | | |      |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | [https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/1e7eb6ac-bf9c-4ef9-8268-c2352418e7ab.png](https://www.facebook.com/media/set/?set=a.675739372617007.1073741841.374124769445137&type=1&l=bdbaf9b4f2) |  |  | | --- | | L’herbe de la pampa (Cortaderia selloana) Jolie mais dangereuse   Originaire des plaines  d’Amérique du Sud, l’herbe de la pampa, est une grande plante herbacée ornementale, en apparence inoffensive, qui s’est adaptée avec une facilité déconcertante aux conditions climatiques de notre pays et menace l’environnement. Propagée par les jardiniers amateurs et les jardineries, elle entraine des désordres écologiques importants en monopolisant l’ensemble de l’eau, des nutriments et de la lumière disponible. Elle remplace donc rapidement les autres espèces, plus petites et moins compétitives. En Bretagne, elle a proliféré sur  les écosystèmes côtiers où  il est très difficile de l’éradiquer. Chaque pied produit de longues hampes florales qui contiennent des millions de graines dispersées par les vents et les cours d’eau. Ses feuilles, particulièrement inflammables augmentent le risque d’incendie. Elles sont de plus, très coupantes et peuvent provoquer de profondes blessures pour les enfants qui essaient de les cueillir. On observe aussi des coupures sur la bouche du bétail. Les plaies s’infectent très vite. Sa plantation dans les jardins privés est donc vivement déconseillée. L’arrachage et le bâchage constituent les deux méthodes de lutte. L’île de la Réunion est aussi particulièrement touchée par cette plante invasive. | | |      |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | [https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/b204786d-16de-4b97-84c2-90e7f5a32937.png](https://www.facebook.com/media/set/?set=a.675739372617007.1073741841.374124769445137&type=1&l=bdbaf9b4f2) |  |  | | --- | | La griffe de sorcière (Carpobrotus edulis) Une plante qui s’accroche   Arrivée en Europe au 18ème siècle, la griffe de sorcière ou figue marine est une plante succulente originaire d'Afrique du Sud. Dans son pays d’origine, son fruit est consommé cru, cuit ou même en confiture. Cette plante possède des feuilles charnues portées par des tiges rampantes vigoureuses et épaisses qui peuvent couvrir plusieurs mètres carrés en quelques années. D’abord utilisée comme couvre sol, sur les dunes littorales, ses jolies fleurs en forme de marguerite ont attiré les horticulteurs qui l’ont installée au jardin comme plante ornementale.  Elle s’est vite échappée des jardins et au fil du temps elle est devenue invasive. Ses tapis denses modifient le sol, l’acidifient et le stérilisent. Les insectes comme les fourmis, les coléoptères ou les hétéroptères disparaissent. Au final plus rien ne peut pousser dans les zones envahies et après l’arrachage des griffes de sorcières, le sol s’érode. Les façades littorales sont très touchées en France, notamment en Corse, dans le Var, en Bretagne  ou sur la côte Atlantique. L’arrache manuel constitue le seul moyen de lutte à condition d’évacuer tous les fragments. Une plante à éviter formellement au jardin ! | | |      |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | [https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/cbd88177-ede8-49d7-ad3f-7c3013df81ca.png](https://www.facebook.com/media/set/?set=a.675739372617007.1073741841.374124769445137&type=1&l=bdbaf9b4f2) |  |  | | --- | | La grande balsamine de l’Himalaya (Impatiens glandulifera)  La belle envahisseuse   La grande  balsamine de l’Himalaya ou impatiente glanduleuse, est une espèce originaire d’Asie. Elle a été introduite en Angleterre comme variété ornementale au 19ème siècle et delà s’est répandue en Europe. Pouvant atteindre deux mètres de haut, cela fait d'elle la plus grande herbacée annuelle européenne. Présente aujourd’hui dans presque toute la France, elle est considérée comme invasive. Elle croît en colonies denses en milieu ouvert et humide. C’est l’exemple de « belle plante » qui orne certains jardins ; on en ramène un pied et les ennuis commencent ! Chaque pied peut produire 2 500 graines contenues dans des capsules allongées qui éclatent violemment à maturité, projetant des graines à plusieurs mètres de distance. C'est un "jeu" d'ailleurs très drôle pour les enfants mais qui permet de disséminer encore plus rapidement les graines. Elle étouffe le couvert végétal autour d’elle et peut même envahir certains cours d’eau, empêchant leur écoulement. Il convient de la couper avant floraison, sinon de l’arracher. Évitez de donner des boutures aux amis et voisins, c’est un service que vous leur rendez. | | |      |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | [https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/f2e22842-25e7-4bb1-9ddc-84d83b23595b.png](https://www.facebook.com/media/set/?set=a.675739372617007.1073741841.374124769445137&type=1&l=bdbaf9b4f2) |  |  | | --- | | Le phytolaque (Phytolacca americana) Le « raisin » de la colère   Le raisin d’Amérique, ou phytolaque, serait arrivé d’Amérique du Nord par bateau en France, importé par des vignerons du bordelais. Les graines permettaient de donner un peu de couleur à certaines cuvées jugées trop pâles (d’où son autre nom de « teinturier »). Une fois installée, cette vivace, qui possède d’énormes racines, est très difficile à supprimer. Cette « peste végétale » colonise les jardins, les bords de chemin, les friches, les zones boisées et même les trottoirs.  Le phytolaque se reconnait facilement par ses tiges creuses, rouge violacé et ses longues grappes de baies pendantes. Capable d’atteindre 4 m de haut,  il étouffe la flore et la microfaune. Même les vers de terre disparaissent. Tous les départements français  sont touchés et la dispersion de cette espèce devient préoccupante. Pour ajouter un peu de noir au tableau, le phytolaque est toxique pour l’Homme. Les enfants sont souvent tentés par les baies brillantes. L’intoxication se traduit par des vomissements, des spasmes et des convulsions.  Sa consommation a aussi engendré des cas de mortalité chez le porc, le mouton, la vache, le cheval, voire les cervidés. Seuls les oiseaux sont insensibles, ils raffolent des baies qu’ils disséminent un peu partout avec leurs fientes, même dans votre jardin. Il faut brûler les graines qui peuvent perdurer dans le sol pendant des dizaines d’années. L’arrachage est la plus sûre des méthodes, équipez-vous d’une pioche pour extraire la souche en forme de carotte. Chaque année, des équipes de bénévoles tentent d’éradiquer cette « peste végétale » en forêt de Fontainebleau, de Saint-Germain-en-Laye, alors que des graines et des plants sont toujours en vente libre sur le Net ! Ce « raisin » américain laisse un goût amer ! Il reste malheureusement utopique de penser l'éradiquer en interdisant sa commercialisation et en l'arrachant ponctuellement. Il y aura toujours suffisamment de plants dans la nature pour alimenter la dissémination par les oiseaux, et provoquer son retour, à plus ou moins brève échéance, dans les terrains qui lui conviennent et d'où il aurait pu être éradiqué par arrachage. C’est le combat de David contre Goliath. | | |      |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | | La renouée du Japon (Fallopia japonica) La reine des invasives  En 1847, la société d'agriculture et d'horticulture de la ville d'Utrecht, aux Pays-Bas, décerne sa médaille d'or à cette renouée, pour la beauté de son feuillage et ses inflorescences parfumées. Un siècle et demi plus tard, la renouée du Japon est devenue une invasive que l’on cherche à éliminer. Cette grande plante herbacée, vivace aux tiges creuses, rayées de rougeâtre, marquées de nœuds, rappelant les cannes du bambou,  peut atteindre 4 mètres de haut. Son énorme rhizome tisse un réseau souterrain si dense qu’il élimine les autres plantes. C’est dans cette partie souterraine que s’accumulent les réserves qui permettent à la plante de repartir chaque printemps avec plus de vigueur. Les fleurs blanches, groupées en panicules, apparaissent en septembre-octobre. Cette plante peut former d’inextricables fourrés, dans les fossés, sur les talus et les berges où elle cause de graves préjudices à la flore locale. Souvent  installée au jardin pour son aspect esthétique, elle prend vite une ampleur imprévue. S’en défaire demande de l’énergie et de la patience car elle ne connait pas de parasites sous nos latitudes. Il faut arracher les rejets chaque année, pendant plusieurs années, où bâcher pendant deux ans la zone envahie (l’ombre est sa seule faiblesse). Il faut brûler les rejets qui résistent même au compostage ! C’est la seule condition pour limiter son développement voire l’éradiquer. Cette plante est inscrite à la liste de l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) des 100 espèces les plus préoccupantes. | |      |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/a33286e1-0b11-4922-a585-6ac89b1cc699.png |  |  | | --- | | https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/27799c66-16ff-4060-9540-8d87829ce4d2.png | |      |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | [https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/0db5975e-6581-4f12-b4aa-979ca369b3d7.png](https://www.facebook.com/media/set/?set=a.675739372617007.1073741841.374124769445137&type=1&l=bdbaf9b4f2) |  |  | | --- | | La vergerette du Canada (Conyza canadensis) Une sauvageonne à proscrire   La vergerette du Canada, ou érigéron du Canada est une adventice de plus en plus fréquente en ville et en milieu périurbain. Introduite accidentellement d’Amérique en Europe, accrochée à des peaux de bête, cette plante pionnière, qui résiste à la sécheresse, peut se développer dans la moindre fissure. Il s’agit d’une Astéracée annuelle dont la tige poilue peut atteindre un mètre de haut. Ses grappes de fleurs sont perchées au bout de longues tiges. Elles développent de minuscules capitules duveteux qui produisent une multitude de graines munis d’aigrettes (10 000 à 50 000 graines par pied) qui sont disséminées par le vent sur plusieurs kilomètres. Cette invasive s’invite sur les balcons jusque dans les jardinières quand elle n’infiltre pas les fissures des trottoirs. La fauche est déconseillée car favorise la formation de nouvelles tiges porteuses de fleurs. L’arrachage qui est facile, est efficace seulement s’il est effectué avant la floraison. Les graines restent dans le sol plusieurs années ce qui nécessite un suivi régulier de la zone. | | |      |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | [https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/fee0ce47-d8d6-4613-8774-9e4998da2b2f.jpg](https://www.facebook.com/media/set/?set=a.675739372617007.1073741841.374124769445137&type=1&l=bdbaf9b4f2) |  |  | | --- | | Le datura (Datura stramonium) Une pomme épineuse   Le datura est une plante entièrement toxique encore surnommé l’herbe au diable. Originaire d’Amérique du Sud, le datura est une plante annuelle qui peut atteindre 2 m de hauteur et qui pousse spontanément dans les zones abandonnées, les décombres, les friches. Ses feuilles molles, de couleur vert foncé, au bord denté, dégagent une odeur désagréable lorsqu’on les froisse. Les fleurs solitaires et blanches ont la forme d’un entonnoir, elles se transforment en capsules épineuses d’où son autre surnom de pomme épineuse. L’ingestion accidentelle de feuilles nécessite une hospitalisation de toute urgence. La plante appartient à la même famille que la belladone (Solanacées), et se montre aussi toxique que cette dernière (dilatation de la pupille, accélération cardiaque, vasoconstriction, dilation des bronches…).  Cette plante affectionne les sols argileux riches en nitrates. Elle s’invite souvent au jardin. La capsule libère de nombreuses graines noires qui peuvent rester en dormance de nombreuses années et réapparaître lorsque le sol est de nouveau travaillé. Il convient donc d’apprendre à la reconnaître. Il suffit de l’arracher équipé de gants et de la composter. | | | | |  |  |  | | --- | --- | --- | | |  | | --- | | [https://mcusercontent.com/81c7aa2e21eef39a91bff5827/images/bd13735c-9617-49ee-b813-1a2e84bd4c48.png](https://www.facebook.com/media/set/?set=a.675739372617007.1073741841.374124769445137&type=1&l=bdbaf9b4f2) |  |  | | --- | | Le Saviez-vous ? L’UICN : mode d’emploi  L’Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est l'une des principales organisations non gouvernementales mondiales (ONG) consacrées à la conservation de la Nature. Fondée en 1948, son action vise à préserver les relations entre l’Homme et la nature et donc à sauvegarder la diversité biologique (Biodiversité). C’est depuis 1992, que le Comité français de l’UICN regroupe les experts en ce domaine dans l’Hexagone. | |   Bon jardinage et rendez-vous la semaine prochaine où nous ouvrirons un chapitre sur ces animaux qui peuplent le jardin et vous pourrez constater que cet espace vert est un véritable zoo.   L’équipe de l’Office de Tourisme et Jean-Christophe Guéguen   |  | | --- | |  | | | | |